

MOUS relogement

Assurer la mise en œuvre opérationnelle du relogement

37%

des ménages
relogés grâce au
partenariat
interbailleurs

Mission

Diagnostic social préalable et mise en œuvre opérationnelle du relogement des ménages

Maître d'ouvrage : ICF Habitat
Djamila Lastab <mdenis@lyon-partdieu.com>

Lieu : 1 à 9 Bd Gaston Monmousseau - Vénissieux

Réalisation : avril 2021 – mars 2025

Montant : 125 550€

Contexte

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Plateau des Minguettes, l'ANRU a validé en décembre 2020 le projet de démolition de la petite barre Monmousseau d'ICF Habitat, comportant 87 logements.

Méthode

Pour assurer la mise en œuvre de cette mission, ICF Habitat a confié au bureau d'études Apertise Conseil une mission de Maîtrise d'Œuvre Sociale, comprenant réalisation d'un diagnostic social; l'élaboration du plan de relogement et le relogement opérationnel des ménages.

Le plan de relogement réalisé a mis en évidence un déficit important d'offre pour ICF Habitat, ainsi que la nécessité de mobiliser l'ensemble des partenaires, bailleurs et réservataires, afin de répondre à l'ensemble des besoins en relogement.

Dans cette perspective, Apertise Conseil a participé activement à l'animation de trois instances partenariales :

- **Groupe mensuel Relogement** : Co-piloté avec le GPV, ce groupe a permis notamment d'alerter le service logement et la DDT sur plusieurs cas bloquants. Des rendez-vous avec des élus ont été organisés dans ce cadre afin de débloquer certaines situations.
- **Groupe inter-bailleurs et réservataires** : Ce groupe a travaillé sur le principe d'une bourse au relogement entre les principaux bailleurs de la commune. Ainsi, près de 37 % des ménages ont pu être relogés chez un autre bailleur social. Près des deux tiers des relogements ont également été effectués sur du patrimoine réservé mis à disposition dans le cadre de l'opération.
- **Groupe de Suivi Social** : 15 ménages ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé dans le cadre de cette opération. Tous ont pu être relogés ensuite dans le parc social.

	BAILLEUR	METROPOLE DE LYON	PREFECTURE	SNCF	ACTION LOGEMENT	Total général	
ICF Habitat	19	13	6	6	2	46	63%
CDC Habitat	1	2	1			4	5%
LMH	1	7	1			9	12%
EMH			2			2	3%
GLH	2	1				3	4%
IRA 3F	1	2	1		1	5	7%
ALLIADE HABITAT		2			1	3	4%
SACOVIV		1				1	1%
Total général	24	28	11	6	4	73	100%
	33%	38%	15%	8%	5%		100%

Répartition des relogements par bailleurs + 8 autres départs

La fin du relogement des 84 ménages occupants est prévue pour le dernier trimestre 2025.